



Didier FAURY

140 boulevard Haussmann
75008 – Paris

 01.53.83.85.00

 01.42.25.66.21

e.mail didier.faury@prorevise.fr

CURRICULUM VITAE / RÉSUMÉ

Expert-comptable, agréé par la Cour de cassation il a été Président du Conseil national des compagnies d'experts de justice jusqu'en mars 2017.

Après une formation juridique initiale (diplôme de troisième cycle de droit des affaires) comptable et financière (diplôme d'expert-comptable) il a débuté sa carrière professionnelle dans un cabinet d'audit international.

Il rejoint ensuite des experts judiciaires au sein du cabinet PROREVISE dont il devient associé et aujourd'hui dirigeant.

Didier FAURY est :

Expert près la Cour d'appel de Paris

Expert près les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles

Expert agréé par la Cour de cassation.

Il s'est fortement impliqué dans le fonctionnement des compagnies d'experts et a présidé :

- la CNECJ (Compagnie nationale des experts comptables de justice)
- l'UCECAP (Union des compagnies d'experts près la Cour d'appel de Paris)
- le CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice)

dont il est aujourd'hui président d'honneur.

Médiateur et arbitre, il est vice-président de l'Institut d'expertise d'arbitrage et de médiation (IEAM) et membre de l'association française d'arbitrage (AFA).

Il a réalisé un grand nombre d'expertises financière et comptable à la demande des Cours et tribunaux et à titre d'expert privé dans le cadre de litiges.

Il est également intervenu comme expert témoin dans des procédures devant la CCI.

Il est spécialisé en évaluation de préjudice économique et en évaluation d'entreprises et de droits sociaux.
